

**Objet : Fongicides dans le maïs**

Des informations récentes indiquent qu'une application de fongicide dans le maïs permet d'augmenter les rendements et de diminuer l'incidence de la verse. La santé des plants est améliorée suite à l'application du fongicide permettant ainsi à la plante de consacrer toute son énergie à produire du rendement. Les plants demeurent verts plus longtemps permettant ainsi de maximiser la durée du remplissage des grains.

Différents fongicides sont homologués pour cet usage : Tilt, Pivot, Headline et Quilt. L'application doit se faire dès les premiers symptômes de maladies pour Tilt et Pivot, mais pour Headline et Quilt, le stade d'application optimal est à partir des croix sorties jusqu'à 50 % de l'émergence des soies. De façon générale, il est recommandé d'attendre après l'émergence des croix, même avec Tilt et Pivot, afin de s'assurer de bien protéger le feuillage en entier. De plus, le début de l'apparition des maladies se produit la plupart du temps à cette période. Le fongicide sera actif dans la plante durant 3 semaines.

Il faut noter que Quilt est extrêmement toxique pour certaines variétés de pommiers. Il faut donc être particulièrement prudent aux abords des vergers afin d'éviter toute dérive. Aussi, dans les vergers, ne pas utiliser de pulvérisateur ayant servi à appliquer du Quilt précédemment.

Voici un tableau indiquant les particularités pour chacun des fongicides homologués dans le maïs :

Z

I

T

E

L

L

D

B

## Tableau RÉSUMÉ :

FONGICIDES	GROUPE	PAR AVION	NB MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR SAISON	MODE DE PROTECTION	STADE D'APPLICATION
Pivot	3	Oui	2	Systemique	Dès que la maladie se manifeste
Tilt	3	Oui	2	Systemique	Dès que la maladie se manifeste
Headline	11	Oui	2	Translaminare	Dès que la maladie se manifeste (idéal : croix sorties jusqu'à 50 % des soies émergées)
Quilt	3 et 11	Oui	2 <sup>1</sup>	Systemique	Dès que la maladie se manifeste (idéal : croix sorties jusqu'à 50 % des soies émergées)

<sup>1</sup> Quilt produit des composés persistants et il est recommandé de ne pas l'utiliser de nouveau dans des champs où on l'a appliqué au cours de la saison précédente.



Valérie Chabot, agr., M.Sc.

Professionnelle de recherche

Ferme de recherche en productions végétales de La Coop fédérée

/VC